

Info - bi

LE BULLETIN DE LA FÉDÉRATION BIOLOGIQUE DU CANADA

Janvier 2013

L'hiver, le temps des rencontres du secteur biologique

L'hiver est la saison des rencontres pour de nombreux agriculteurs. Le COABC célèbre son 20^e anniversaire; Ted Zettel, le Président de la FBC, présentera une conférence, *Réglementer les aliments biologiques au Canada – les bons et les mauvais côtés* – à [la conférence du secteur biologique de la C.-B.](#), le dimanche 24 février à 8h HP. La FBC tiendra également son Assemblée générale annuelle (AGA) à Vernon le 22 février, de 9h à 12h HP.

Ted Zettel présentera également la conférence *Réglementer les aliments biologiques au Canada – les bons et les mauvais côtés* le 26 février à 5 h 15 HR, à la Conférence biologique et AGA de Organic Alberta – *Soutenir le développement durable – L'option biologique*. Le programme complet de la conférence albertaine est disponible [ici](#).

Et la conférence de Guelph sera lancée la semaine prochaine; une entrevue avec Tomás Nimmo, le gestionnaire de cette conférence, vous est présentée.



La Conférence et exposition biologique du Guelph

« L'expérience biologique au mi-temps de l'hiver »

Une entrevue avec Tomás Nimmo, le gestionnaire de la conférence et de l'exposition

Quand avez-vous lancé la première conférence à Guelph?

En 1982, j'ai lancé quelques séminaires en après-midi menés par des étudiants des cycles supérieurs. Ce fut dirigé pour les 9 années suivantes par le groupe étudiant Guelph Ag. Alternatives, puis pris en charge en 1992 par une coalition d'organisations sans but lucratif. Ce fut incorporé en 2003 pour devenir Organic Food Conferences Canada

Pourquoi Guelph?

Guelph est au cœur du développement de l'agroalimentaire au sein des universités canadiennes. Je ne puis imaginer un meilleur endroit pour un événement de promotion des produits biologiques.



Tomás Nimmo donne l'un des prix fournis par Ontario Natural Food Co-op (ONFC) qui ont fait l'objet d'un tirage lors de la réception Repas et vin biologiques à la Conférence de Guelph.

Quel est le plus grand défi lorsqu'on organise année après année cette conférence?

Comprendre et répondre aux attentes des gens. Nous desservons 10 auditoires distincts qui nous visitent et paient les droits d'entrée : les grands producteurs certifiés biologiques, les grands producteurs conventionnels, les petits opérateurs et jardiniers des marchés, les débutants/aspirants qui sont sur le point d'acheter une terre, les commerçants de grain biologique transformé, le personnel des agences de certification et les inspecteurs du secteur biologique, les consommateurs, étudiants, chercheurs et les autres, simplement curieux, même s'ils n'achètent pas encore de produits biologiques ou ne savent même pas en quoi cela consiste.

Pourquoi les consommateurs et opérateurs devraient-ils visiter l'exposition?

C'est le plus grand rassemblement lié aux aliments certifiés biologiques au Canada. Avec les 35 stands de dégustation d'aliments bio et le large éventail de fournisseurs desservant les secteurs de production et de commercialisation des produits biologiques, et avec l'ajout des organisations fédérale et provinciales qui soutiennent le bio, c'est certes le point de rencontre du centre du Canada au mi-temps de l'hiver. Nous pouvons joindre 15 millions de personnes dans un rayon de 250 milles entourant Guelph.



Qu'est-ce que vous voulez qu'ils retirent de leur visite?

Je veux qu'ils en ressortent épuisés. En visitant les 159 stands de l'exposition, les participants hésiteront entre goûter à un échantillon de glace biologique et négocier cette magnifique pièce d'équipement pour leur jardin de 10 acres. Peut-être qu'ils feront les deux à la fois. Ils doivent aussi se rappeler que nous voulons qu'ils emportent des sacs pleins d'échantillons d'aliments biologiques et qu'ils se remémorent cette « expérience biologique au mi-temps de l'hiver ».

« Le public étant véritablement avide d'information sur le bio, nous pensons que Guelph, en plein hiver, avec une exposition gratuite, demeure l'endroit idéal pour observer la splendeur du secteur biologique canadien. »

Et vos objectifs pour 2013, 2014, 2015, 2016...sont:

Nous en sommes à notre 32^e année et envisageons de continuer à offrir pour les années à venir un programme intéressant de 35 à 40 ateliers que le public appréciera. Aussi, avec nos 159 stands et la contrainte de refuser des exposants, nous espérons conserver la grande qualité de commerçants et de produits certifiés biologiques. Nous n'avons jamais prétendu être les leaders, car il y a beaucoup d'autres grands événements qui desservent l'agriculteur biologique: ACORN, Organic Connections, la conférence du COABC, celle du chapitre de Toronto de COG, Cornwall EcoFarm, etc. Mais à Guelph, nous sommes à la croisée de plusieurs courants et au cœur d'une importante population. J'espère vous y rencontrer!



L'AGA de la FBC le 22 février 2013 en C.-B. La Fédération biologique du Canada tiendra son Assemblée générale annuelle le vendredi, 22 février 2013, de 9h à 12h HP.

à la salle Aberdeen de [l'Hotel Prestige](#)
4411, 32nd Street, Vernon, C.-B., V1T 9G8.

L'AGA 2013 de la FBC inclura un panel de discussion qui abordera le déséquilibre réglementaire intraprovincial qui prévaut au Canada en matière d'encadrement de la production biologique. Le panel, composé d'invités spéciaux se penchera sur la question suivante : **La certification devrait-elle être obligatoire pour la vente des produits biologiques sur les marchés locaux, régionaux et provinciaux?**

Tous les intervenants canadiens sont invités à participer à l'AGA de la FBC et à la discussion, en personne ou par téléconférence. L'ordre du jour de l'AGA peut être [téléchargé ici](#) et est ajouté en annexe (dernière page de l'infolettre). **Soyez notre invité!**

Nouvelles brèves....



Est-ce que les situations problématiques d'ordre commercial et logistique qui échappent au contrôle de l'opérateur (p.ex. une cargaison retenue à la frontière pour inspection) sont incluses dans la définition d'événement catastrophique?

Est-ce que les exigences relatives aux espaces pour les bovins (6.8.8) sont les mêmes pour toutes les espèces ou est-ce que des ajustements peuvent être faits pour les animaux de plus petite taille tels que les Jerseys?

Au paragraphe 8.2 de la norme, que signifie le terme "élément constituant d'un ingrédient"?

De nouvelles réponses aux questions soulevées par les intervenants du secteur biologique sont mises en consultation. Visitez le site de la FBC, la section [Interprétation de la norme](#), pour consulter les réponses proposées par le Comité d'interprétation des normes (CIN) et en apprendre davantage sur les activités du CIN.

... La planification de la [Grappe scientifique biologique II](#) progresse. De nombreux partenaires de l'industrie biologique soutiennent les projets planifiés par les chercheurs canadiens. Le CABQ est impatient de soumettre la demande complétée à AAC, qui devrait émettre les approbations au printemps.

...Le nouveau répertoire commercial des intrants permis en production biologique sera bientôt accessible en ligne. Tous les manufacturiers d'intrants sont invités à communiquer avec Peppersoft, à l'adresse getlisted@organicinputs.ca pour que leurs produits soient ajoutés à la liste nationale des intrants bio. Plus d'information à venir!

Des plants de maïs partout, mais rien d'autre, même pas une abeille

[Des plants de maïs partout, mais rien d'autre, même pas une abeille](#) (en anglais seulement) est un article écrit par un communicateur scientifique qui a passé deux nuits et trois jours au beau milieu d'un champ de 600 acres d'une ferme du comté de Grundy (Iowa). Son plan était de s'installer au milieu des plants de maïs (on estime à trois mille milliards leur nombre en Iowa) pour observer ce qui y vit, outre le maïs. Les champs de maïs ne sont toutefois pas comme les parcs nationaux ou les forêts vierges. Les producteurs de maïs protègent leurs plants. Tout ce qui pourrait manger le maïs, l'abîmer, le perturber est tué. Leur maïs est sélectionné pour combattre les ravageurs. Le sol est soumis à des arrosages. Les plants sont encore arrosés. Alors, comme se demande David Craig, « Que vais-je trouver? »

Il n'a presque rien trouvé. « J'ai écouté et n'ai rien entendu, aucun oiseau, aucun bruit d'insecte. »



Il n'y avait aucune abeille. L'air, le sol semblaient vides. Il a trouvé une fourmi « si petite que vous ne pourriez pas l'épingler sur un tableau de spécimens ». Un peu plus tard, en rampant dans un rang différent, il a trouvé un champignon « de la grosseur d'un pépin de pomme ». Puis, plus tard, une araignée dévorant une tipule (juste une). Un seul acarien rouge « gros comme une poussière qui court sur un sol nu », quelques sauterelles, et c'est tout. Bien qu'il ait rampé et rampé, il n'a rien trouvé. « On se sentait sur une planète complètement différente », dit-il, dans un monde dénudé. Il y a 100 ans, ces prairies hébergeaient plus de 300 espèces de plantes, 60 mammifères, 300 espèces d'oiseaux, des centaines et des centaines d'insectes.

Ce sol était le plus riche, le plus glaiseux de l'état. Et maintenant, dans ces parcelles, il n'y a littéralement rien, sauf une seule espèce végétale vivante.

La présence en faibles quantités d'OGM non approuvés

Bientôt sur l'étiquette de vos aliments: « Ingrédients: une faible quantité d'OGM non approuvés au Canada »?

AAC cherche à faciliter l'importation d'aliments (grains) au Canada. Comme des douzaines de nouveaux OGM sont développés et ne sont pas simultanément approuvés dans tous les pays partenaires de commerce, AAC propose d'accepter des grains importés qui incluent la présence de faibles quantités (PFQ) d'OGM non approuvés; le raisonnement qui soutient cette politique est qu'il n'est pas valable d'interrompre les opérations commerciales lorsque de faibles quantités d'OGM non approuvés sont détectées s'ils ne constituent pas un risque significatif pour la santé publique. La FBC présente les arguments suivants;

- Cette bonne intention de faciliter le commerce et éviter la rupture de la chaîne de valeur a l'effet contraire sur l'industrie biologique. La tolérance, même à de faibles taux, d'OGM non approuvés engendrera une situation problématique pour les consommateurs et producteurs d'aliments non

génétiqnement modifiés. AAC commente que, « Les agriculteurs biologiques canadiens et les producteurs alimentaires utilisent un éventail de pratiques de gestion pour éviter d'utiliser les ingrédients interdits, y compris ceux qui sont génétiquement modifiés. Les importateurs de produits biologiques du Canada peuvent continuer d'être sûrs que ces pratiques de gestion continueront d'empêcher l'utilisation d'ingrédients interdits dans ces produits ». Mais nous savons que la contamination des produits biologiques par les OGM est une menace réelle et que les meilleures pratiques ne sont pas toujours efficaces. Les arguments d'AAC ne reflètent pas ce qui survient dans la chaîne de valeur.

- AAC proclame que des données scientifiques seront utilisées pour prouver que les OGM non approuvés ne présentent aucun risque. Qui présente des données et recherches? L'industrie biotechnologique? AAC ne spécifie pas la provenance de ces recherches
- La politique soumise est basée sur le principe de la salubrité des aliments au Canada; mais la définition de ce qui est salubre, sain ou malsain semble dépendre de qui la définit. L'industrie de la biotechnologie a sa propre définition, les consommateurs ont la leur. Ça peut n'être qu'une question de perception, mais chacun doit pouvoir choisir ce qu'il consomme.
- Si la politique des PFQ est introduite, et que le taux des OGM non approuvés trouvés dans un lot importé est en dessous des seuils de tolérance établis, aucune action ne sera entreprise. Tout serait accepté tel quel, car la PFQ est conforme à la réglementation. AAC ne propose aucun suivi sur les raisons de cette présence, sur la manière de la prévenir, d'où elle provient. Il ne sera pas nécessaire de revenir à une présence égale à zéro et la PFQ sera un fait acquis. Si la politique de la PFQ est implantée, AAC devrait nous informer du mécanisme de la contamination et des mesures qui seront prises pour la prévenir, même lorsque les OGM détectés sont présents à des niveaux soi-disant acceptables.
- La politique semble ignorer la réalité très complexe qui s'annonce avec la multiplication prochaine des OGM. Les capacités et les sensibilités des méthodes de détection, les méthodes d'échantillonnage, la surveillance : comment toutes ces opérations seront-elles menées de façon compétente avec l'invasion prochaine des OGM, lorsque vous ne savez même pas ce que vous cherchez dans le cas des OGM non approuvés au Canada?
- Les producteurs biologiques assument seuls les coûts de la contamination, car aucun seuil de tolérance n'est jugé acceptable en production biologique. L'industrie de la biotechnologie ne partage pas les coûts de prévention de la contamination par les OGM et, si contamination il y a, ni les coûts pour la perte de marché encourue quand des produits biologiques sont contaminés
- Dans la politique proposée, la distinction entre le niveau d'intervention et le seuil de tolérance n'est pas claire. L'évaluation des conséquences ne l'est pas davantage. Les valeurs de seuils pour chacune des cultures ne sont pas déterminées. Plusieurs principes sont mis de l'avant mais il s'agit d'un discours de bonnes intentions, très peu concret, qui ouvre la porte à des pressions de la part de l'industrie de la biotechnologie pour l'obtention de seuils confortables pour les commerçants, mais cachés aux consommateurs.

Nous demandons que les mesures les plus conservatrices soient appliquées : la détection des OGM à tous les niveaux, et l'exigence que les produits importés soient exempts de tout OGM non approuvé. Nous demandons

qu'AAC définisse plus clairement, comment les OGM non approuvés sont introduits dans la chaîne des opérations et comment prévenir toute présence d'OGM.

Pourquoi les Canadiens seraient-ils les cobayes du monde si le Canada est le premier pays à implanter la PFQ? Le secteur biologique demande une meilleure gestion des OGM et une politique de responsabilisation pour compenser la perte de marché lorsque les OGM contaminent les produits biologiques. Nous demandons aussi qu'AAC implante l'étiquetage des OGM sur les produits alimentaires. Le consommateur pourra alors véritablement prendre une décision.

Organic Federation of Canada / Fédération Biologique du Canada

Assemblée générale annuelle

22 février 2013
9h00 – 12h00 PT

Salle Aberdeen, Hotel Prestige

4411 32nd Street
Vernon (C.-B.) V1T 9G8

Numéros à composer: 866-613-5223 or 416-204-9354
Access Code: 9610448

Ordre du jour

1. Convocation et introduction – appel nominal des délégués par les membres et des participants du secteur
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Désignation du secrétaire de l'assemblée
 4. Adoption du procès-verbal de l'AGA de novembre 2011-2012
 5. Rapport du Président de la FBC
 6. Rapport d'activités des membres de la FBC – les principaux défis des associations provinciales et territoriale
 7. Panel de l'AGA : **La certification devrait-elle être obligatoire pour la vente des produits biologiques sur les marchés locaux, régionaux et provinciaux?** Mises à jour par divers experts et discussion.
 8. Rapport d'activités de la FBC
 - Gestion générale et communication
 - Grappe scientifique biologique (GSB)
4^e et dernière année de la GSBI
la GSBI – Nouveaux défis
 - Rapport du Comité d'interprétation des normes
 - Intrantsbio.ca – Répertoire national des marques de commerce des intrants bios
 - Financement du maintien et de la révision de la Norme biologique du Canada
 9. Rapports financiers de la FBC 2011-2012 – désignation du vérificateur
 10. Désignation des administrateurs
 - Mandats se terminant en février 2013: MB, BC, ON, YK, SK
 - Mandats se terminant en février 2014 : QC, AB, NL, PEI, NS, NB, OTA (as per 2007 AGM minutes)
 11. Date de la prochaine AGA
 12. Varia
- Levée de la séance